

## **Agents en situation de handicap au ministère en charge de l'agriculture**

### **Mode opératoire : Saisie et enregistrement des données "handicap" dans RenoiRH**

#### **Quatrième vidéo : renouvellement suite au renouvellement modifié (par exemple dans ce cas précis, sans limitation de durée)**

Après avoir reçu le justificatif de renouvellement des droits de l'agent, je vais inscrire dans RenoiRH les nouvelles dates de début et de fin de droits.

En cliquant sur Dossier individuel / Rapport / Déclaration des handicapés.

je recherche l'agent, soit par le nom, soit par le matricule.

je clique sur « Rechercher ». je sélectionne mon agent.

Dans l'onglet « Déclaration des bénéficiaires », je vais inscrire la date de fin des nouveaux droits, en l'occurrence une date illimitée cette fois-ci, qui est le 1<sup>er</sup> janvier 2040. On inscrit bien l'année sur 4 chiffres.

je décoche la case « Suivi nécessaire »

je vais supprimer l'information qu'il y a tout en bas de la page (fenêtre « limitations et aménagements »), et je soumetts.

je vais sur le troisième onglet, bénéficiaire de l'obligation d'emploi. je crée une nouvelle occurrence (cliquer sur +). j'inscris la date de début des nouveaux droits, le 1<sup>er</sup> janvier 2035.